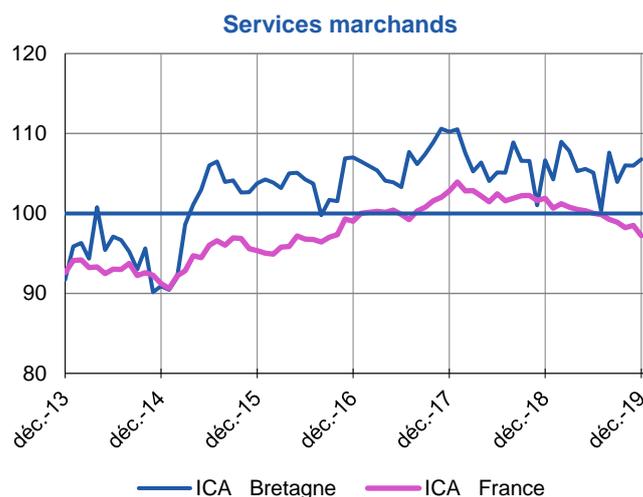
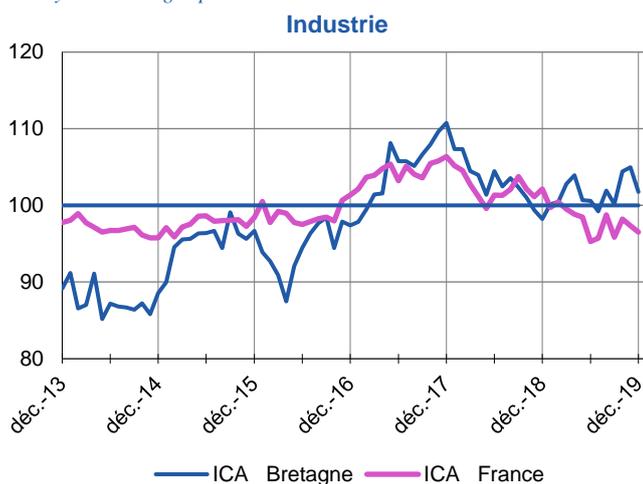


### Contexte conjoncturel

#### Indicateur du Climat des Affaires

Un indicateur du climat des affaires permet une lecture rapide et simplifiée de la situation conjoncturelle. Il résume par une variable synthétique l'évolution des soldes d'opinion qui présentent des évolutions similaires dans le temps. En hausse, il traduit une amélioration du climat conjoncturel ; en baisse, sa dégradation. 100 = moyenne de longue période



#### Contexte National

##### Une économie française résiliente face au ralentissement international.

Comme l'année précédente, l'économie française a souffert en 2019 d'un contexte défavorable au niveau international, marqué par une montée des tensions commerciales. Selon le [FMI](#), la croissance économique mondiale n'atteindrait que 2,9% en 2019, contre 3,6% en 2018. Toutefois, l'année 2019 devrait marquer un point bas dans le cycle international : la croissance mondiale remonterait à 3,3% en 2020. De fait, certains indicateurs avancés, tels que les indices PMI, s'inscrivaient en hausse en fin d'année dans les pays avancés comme dans les émergents.

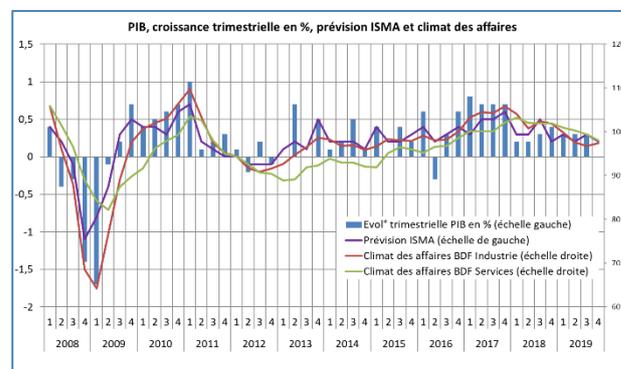
En France, l'indicateur du climat des affaires dans l'industrie de la Banque de France s'est dégradé au premier semestre, à 95 en juin 2019 contre 102 en décembre 2018, mais s'est repris au second semestre, pour s'établir à 97 en décembre. L'activité a marqué le pas dans les services, avec un indicateur du climat des affaires à 97 en décembre contre 102 fin 2018, mais la conjoncture est restée plus favorable dans le bâtiment, avec un indicateur du climat des affaires à 105 fin 2019 contre 104 fin 2018.

Au final, la croissance du PIB de la France a atteint 1,2% en 2019, après 1,7% l'année précédente. Malgré ce fléchissement, avec en particulier une baisse inattendue du PIB au quatrième trimestre (-0,1%), l'économie française s'est montrée dans l'ensemble plutôt résiliente et affiche sur l'année une meilleure performance que des pays tels que l'Allemagne (+0,6% de croissance du PIB en 2019) ou l'Italie (+0,2). En effet, si l'environnement international a été moins porteur, la demande intérieure française s'est en revanche montrée particulièrement robuste, soutenue notamment par des conditions de financement favorables et par les mesures budgétaires mises en place depuis la fin 2018.

La consommation des ménages s'est ainsi accrue de 1,2% en 2019 contre 0,9% en 2018, alors que l'investissement a augmenté de 3,6% contre 2,8% l'année précédente.

Selon les [projections macroéconomiques](#) publiées par la Banque de France en décembre 2019, la croissance du PIB fléchirait de nouveau légèrement en 2020, à 1,1%, avant de se redresser à 1,3% en 2021 et 2022. Dans le même temps, l'inflation ralentirait à 1,1% en 2020 puis se redresserait à 1,3% en 2021 et 1,4% en 2022.

Le taux de chômage continuerait de décroître progressivement, de 8,5% en 2019 à 8,0% en 2022.



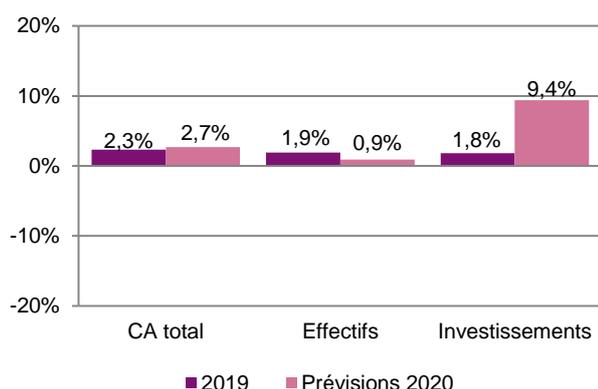
La France et la zone euro ont encore bénéficié en 2019 d'un soutien substantiel de la politique monétaire, qui a permis de maintenir des conditions de financement favorables pour l'ensemble des secteurs.

**En 2019**, en phase avec les prévisions formulées l'an dernier, **l'activité**, appréciée dans son ensemble, **s'est encore accrue et à un rythme supérieur à celui de 2018**. Globalement, les résultats de la Bretagne apparaissent la résultante d'une augmentation, attendue, dans le « secteur industriel », d'une nouvelle augmentation, plus forte que prévue, dans les « services marchands » et d'une trajectoire restée ascendante au sein de la « construction ». Malgré des difficultés, désormais structurelles, rencontrées par les entreprises de tous secteurs, pour trouver de la main-d'œuvre disponible, les effectifs ont encore significativement progressé. Si les services marchands ont continué d'être le principal contributeur, le secteur de la construction, et, plus encore, celui de l'industrie, ont de nouveau apporté une quote-part appréciable au renforcement des emplois dans la Région. Enfin, après la contraction enregistrée lors de l'exercice précédent, les dépenses d'investissement sont apparues en hausse, quel que soit le secteur.

**Pour 2020, les chefs d'entreprise tablent sur une poursuite de la croissance de l'activité.** Une nouvelle fois, ce sont les services marchands qui bénéficieraient de la meilleure orientation mais avec un chiffre d'affaires et des effectifs qui progresseraient un peu moins vite qu'en 2019. Le rythme de progression de l'activité dans l'industrie serait en très légère hausse tandis que des avancées très limitées interviendraient dans la construction. Dans tous les secteurs, freiné par l'inadéquation persistante entre l'offre et la demande, le nombre des recrutements progresserait moins vite. Enfin, en matière d'investissements, et malgré une accélération attendue dans l'industrie, c'est globalement plutôt une stabilité qui est anticipée.

### Industrie

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



En 2019, la hausse du chiffre d'affaires total de l'industrie a été principalement imputable au secteur des « matériels de transport » et, dans une moindre mesure, à celui des « équipements électriques ».

Amplifiée par un effet/prix non négligeable cette année, l'apport des « industries agroalimentaires » a elle aussi été bien tangible.

En revanche, en décalage avec les prévisions optimistes formulées l'an dernier, les « autres produits industriels » ont accusé un net repli.

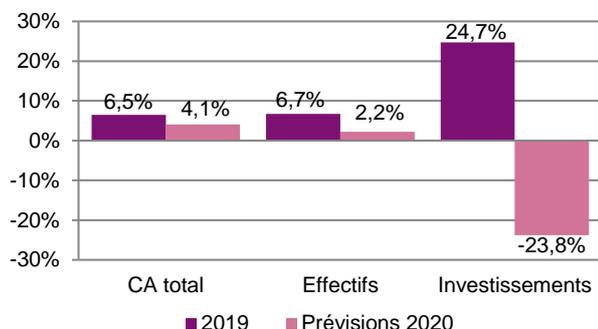
A un an d'écart, la variation des effectifs industriels s'est, de nouveau, avérée positive.

Les investissements ont augmenté mais moins fortement que prévu.

En 2020, l'industrie connaîtrait une nouvelle croissance de son chiffre d'affaires, d'ampleur un peu supérieure. Freiné par l'inadéquation persistante entre l'offre et la demande, le nombre des recrutements progresserait moins vite. Ce contexte favorable serait propice à un renforcement des investissements.

### Services Marchands

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



En 2019, le chiffre d'affaires des « services marchands » a progressé au-delà des prévisions formulées l'an dernier.

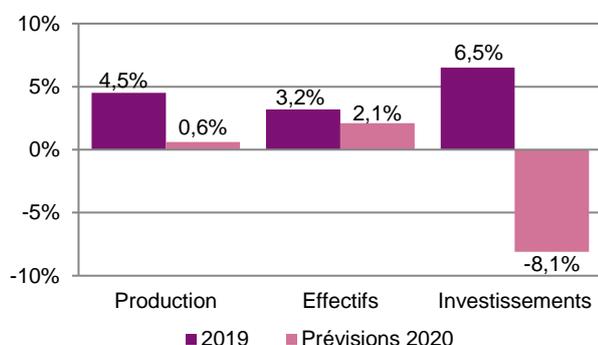
Il en a été de même pour les effectifs qui ont continué de croître à un rythme supérieur à celui qui avait prévalu en 2018 et qui approche le taux de progression élevé atteint en 2007 (+ 7,4% à l'époque).

Toujours dynamiques, les investissements ont continué de s'accroître mais nettement plus rapidement que lors de l'exercice précédent.

En 2020, la croissance de l'activité resterait consistante mais se ralentirait toutefois car le renforcement des effectifs resterait freiné par la difficulté à trouver de la main-d'œuvre disponible et formée.

### Construction

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



Dans le secteur de la construction, l'évolution de la production totale a été largement supérieure à ce que ne la laissaient supposer les anticipations formulées l'an dernier (+ 0,6%).

Cette poursuite de l'amélioration de l'activité a permis d'amplifier le mouvement haussier amorcé l'an dernier en matière d'effectifs.

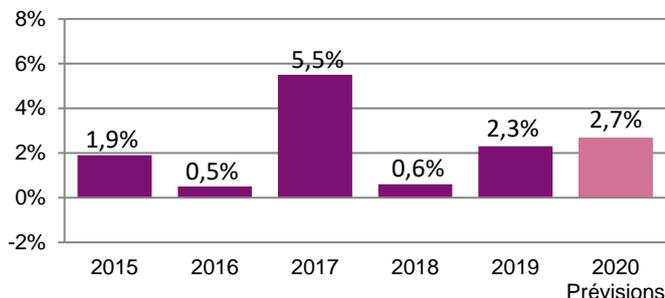
Infirmant les prévisions émises l'an dernier, les dépenses d'investissement ont vu leur niveau se développer.

Pour 2020, les prévisions sont très prudentes, tout en excluant néanmoins tout retournement de tendance, avec une production et des effectifs qui augmenteraient moins vite. Après la hausse enregistrée en 2019, les dépenses d'investissement reculeraient significativement.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

### Évolution du chiffre d'affaires en 2019

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



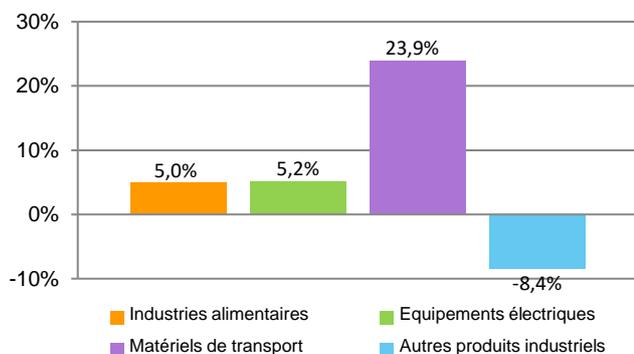
Le chiffre d'affaires global de l'industrie a enregistré une hausse significative en 2019, toutefois en net retrait sur ce que les industriels avaient anticipé en début d'année (+4,3%). La situation internationale n'a pas permis en effet de développer le chiffre d'affaires à l'exportation, comme cela était prévu.

Cette évolution positive a été soutenue par le secteur des « matériels de transport » qui a connu une année très dynamique dans la région.

Pour 2020, les chefs d'entreprise restent résolument optimistes, le chiffre d'affaires global prévu serait en hausse par rapport à 2019.

### Évolution du chiffre d'affaires 2019 par secteurs

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



Dans la plupart des secteurs industriels, l'évolution observée en 2019 est en phase avec les prévisions sauf pour celui des « autres produits industriels ».

Dans les industries agroalimentaires, les chiffres d'affaires sont en hausse sensible dans la « transformation de la viande de boucherie et de volaille » ainsi que dans la « fabrication des produits laitiers ». Gardons toutefois en mémoire le spectaculaire envol des cours du porc (+ 38% sur un an à fin 2019) qui a contribué à cette évolution.

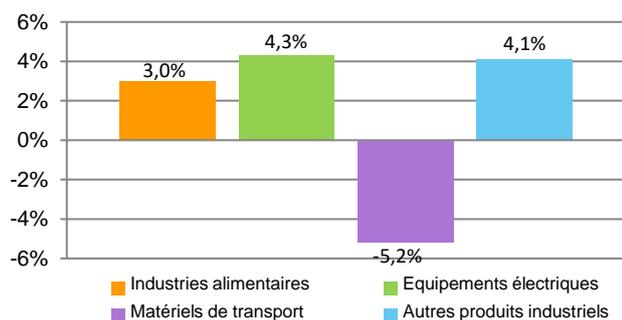
L'industrie automobile a tiré le secteur de la fabrication des « matériels de transport », alors que la « construction navale » a connu des avancées modestes.

Le secteur des « équipements électriques » a connu une croissance plus forte si l'activité de « fabrication de machines » ne s'était pas repliée.

Par ailleurs, le recul observé dans le secteur des « autres produits industriels » est dû à de fortes baisses de chiffre d'affaires dans la « chimie » et la « construction navale ».

### Prévision du chiffre d'affaires 2020 par secteurs

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



En 2020, le chiffre d'affaires total de l'industrie progresserait sur rythme légèrement supérieur à celui de 2019, sauf dans les « matériels de transport ».

Le secteur des « industries agroalimentaires » et celui des « équipements électriques » anticipent des avancées presque au niveau de celles de 2019.

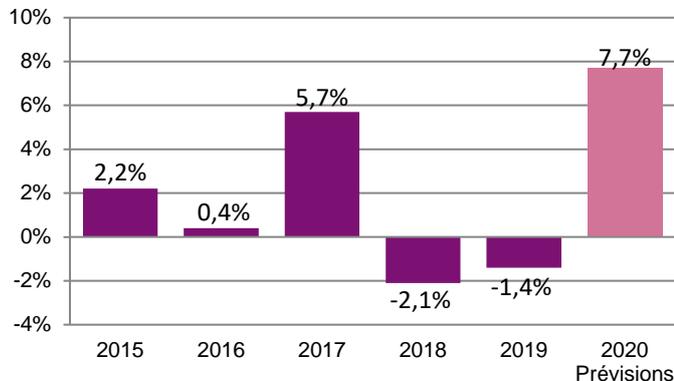
L'évolution serait à nouveau positive pour les « autres produits industriels » avec un redressement dans la « construction navale » et une stabilisation dans la « chimie ».

Dans le secteur des « matériels de transport », les industriels prévoient une baisse, laquelle doit sans doute être interprétée comme une correction après une année exceptionnelle à bien des égards.

## EXPORTATIONS

### Évolution d'ensemble des exportations en 2019

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



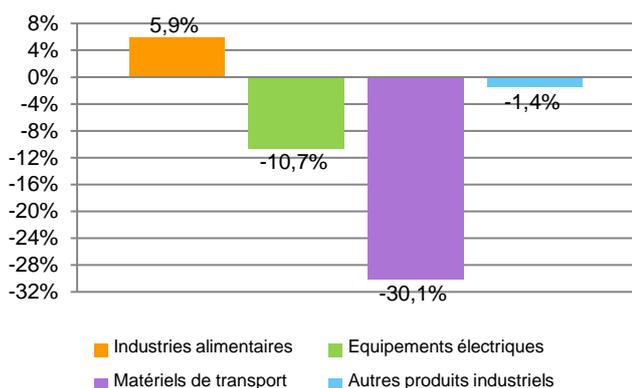
Les incertitudes pesant sur la situation internationale ne sont pas étrangères à une évolution à l'inverse de ce qui était prévu début 2019, c'est-à-dire, comme en 2018, un chiffre d'affaires global à l'export en baisse.

Dans ce contexte difficile, pratiquement tous les secteurs affichent un recul de leurs performances à l'international.

Pour 2020, tous les secteurs font état d'anticipations positives, voire même très positives.

### Évolution du chiffre d'affaires à l'exportation par secteurs en 2019

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



L'évolution très positive observée à l'export dans les industries agroalimentaires a été tirée par les activités de « transformation et conservation de la viande » aussi bien en boucherie qu'en volaille. La « fabrication de boulangerie et pâtisserie » a connu aussi une belle percée sur les marchés étrangers mais sur des volumes moindres.

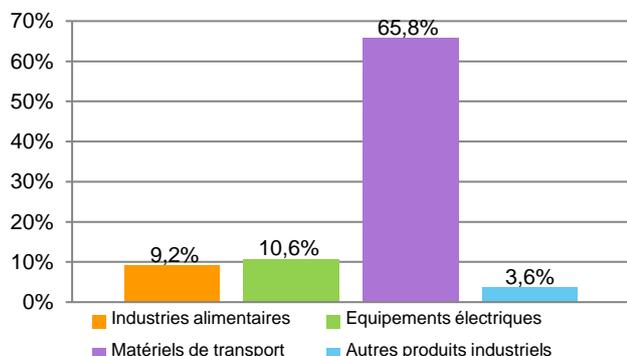
La contre-performance à l'export des « fabrications de machines » a entraîné la tendance baissière pour le secteur des « équipements électriques ».

La baisse du chiffre d'affaires dans la « chimie » est l'élément clef de la contraction observée dans les « autres produits industriels ».

Du fait du cycle particulier des fabrications dans la « construction navale », le chiffre d'affaires dans les « matériels de transport » apparaît négatif.

### Prévisions d'évolution du chiffre d'affaires à l'exportation par secteurs en 2020

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



Les prévisions en matière d'exportation sont nettement plus favorables que celles qui étaient faites l'an passée à pareille époque.

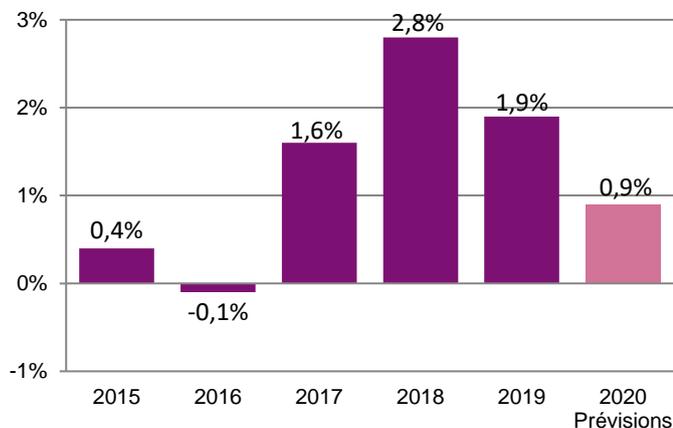
Après la pause marquée en 2019, la « construction navale » bénéficierait d'une forte reprise alors que l'« industrie automobile » serait plutôt sur la défensive.

La plupart des segments des « industries agroalimentaires », des « équipements électriques » et des « autres produits industriels » prévoient une année 2020 positive à l'international.

## EFFECTIFS

### Évolution des effectifs en 2019

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



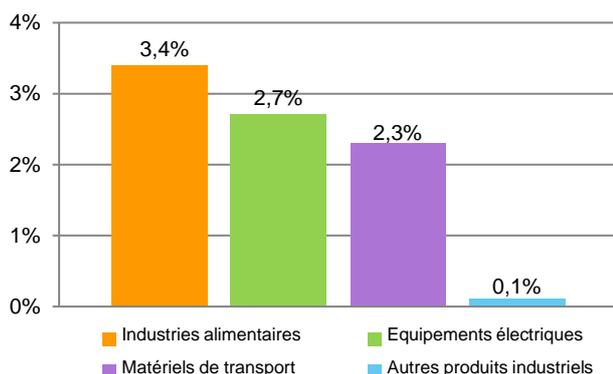
Après plus d'une décennie de baisse des effectifs dans l'industrie, et pour la troisième année consécutive, les effectifs ont progressé en 2019 dans l'industrie (+ 1,9%). Malgré les difficultés de recrutement, les industriels ont embauché deux fois plus de personnel que ce qu'ils croyaient possible il y a un an.

Une dynamique encore plus importante est relevée pour les intérimaires.

Pour 2020, les anticipations globales sont exactement les mêmes que celles qui étaient formulées l'année passée à pareille époque.

### Évolution des effectifs par secteurs en 2019

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



Comme en 2017 et 2018, le niveau des effectifs a augmenté dans tous les secteurs.

Le secteur des « matériels de transport », qui avait beaucoup recruté en 2018, a été moins présent sur le marché du travail.

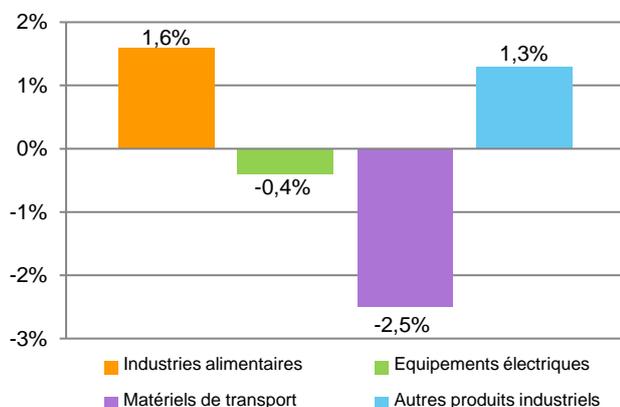
Que ce soient en personnels permanents ou intérimaires, tous les compartiments des « industries agroalimentaires » ont recruté.

Dans les « équipements électriques », l'évolution est comparable, sauf dans la « fabrication de machines et équipements ».

Pour les « autres produits industriels », la situation est plus contrastée, notamment dans les segments de la chimie et la pharmacie.

### Prévisions d'évolution des effectifs par secteurs en 2020

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



Les industriels ont des analyses contrastées pour 2020.

Pour les « industries agroalimentaires », la hausse des effectifs se poursuivrait dans tous les secteurs.

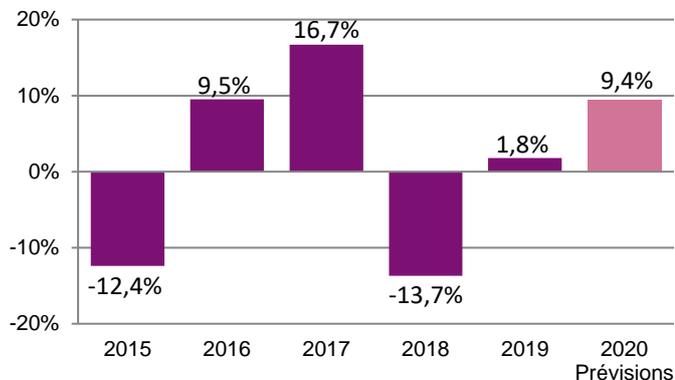
Une évolution similaire est attendue dans les « autres produits industriels ».

La prudence règne dans le secteur des « équipements électriques » et, plus encore, dans celui des « matériels de transport ».

## INVESTISSEMENTS

### Évolution des investissements en 2019

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)

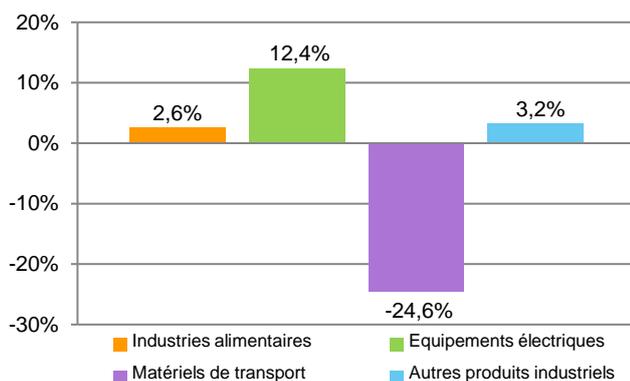


L'investissement industriel a été plus modéré que ce qui avait été anticipé. Il faut naturellement être prudent sur les évolutions annuelles et analyser les programmes d'investissement sur plusieurs années.

On retrouve dans les prévisions faites pour 2020 une volonté de moderniser les outils et, ici ou là, d'accroître les capacités de production.

### Évolution des investissements par secteurs en 2019

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



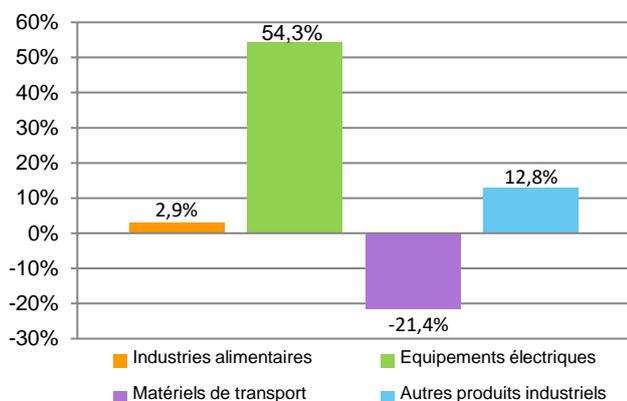
L'évolution du volume d'investissement a été plutôt positif dans l'industrie à l'exclusion du secteur des « matériels de transport » qui avait fortement investi jusqu'en 2017.

Dans les « industries agroalimentaires » les dirigeants ont fait porter leurs efforts d'investissement sur le renouvellement des équipements.

Des opérations immobilières ont complété les renouvellements de l'outillage dans le secteur des « équipements électriques ». On observe la même démarche dans le secteur des « autres produits industriels ».

### Prévisions d'évolution des investissements par secteurs en 2020

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



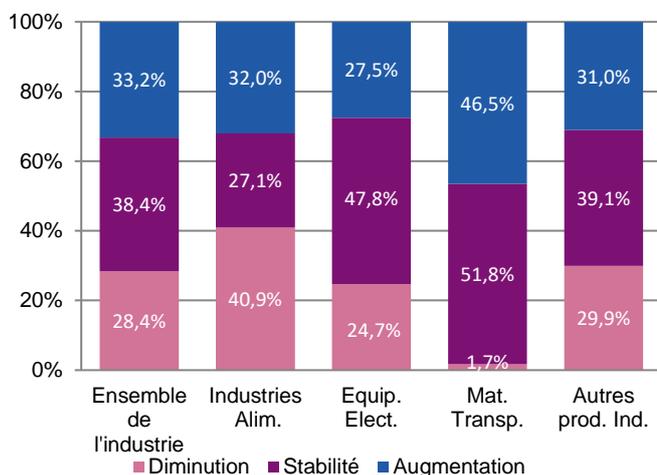
Même si les prévisions restent prudentes pour les fabricants de « matériels de transports », on note une volonté de poursuivre la modernisation des équipements dans les autres secteurs.

Des opérations immobilières d'envergure expliquent la forte croissance de l'investissement prévue dans le secteur des « équipements électriques ».

## RENTABILITÉ

### Évolution de la rentabilité d'exploitation en 2019

(en soldes d'opinion bruts redressés par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



Les industriels interrogés portent un regard plutôt positif sur l'évolution de leur rentabilité en 2019.

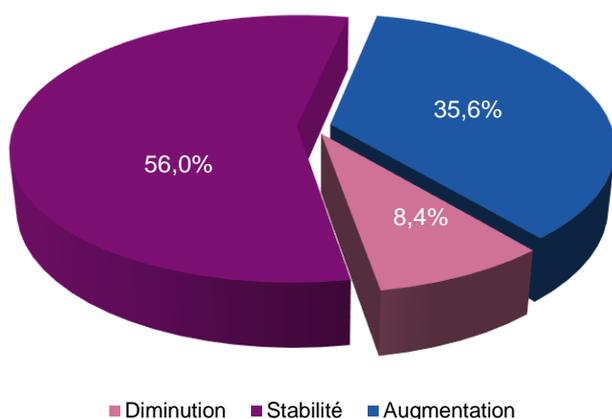
C'est particulièrement vrai pour les matériels de transport dont les dirigeants faisaient la même analyse pour 2018.

A un an d'écart on voit que le secteur des industries agroalimentaires est un peu plus positif, mais reste sous pression faute de pouvoir toujours répercuter dans ses tarifs les hausses du prix des matières.

S'agissant des autres secteurs, la rentabilité est plus favorable dans les équipements électriques, stable dans les autres produits industriels.

### Prévisions d'évolution de la rentabilité d'exploitation en 2020

(en soldes d'opinion bruts redressés par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



Les chefs d'entreprise interrogés sont plus optimistes pour 2020 puisqu'ils sont une large majorité à estimer que le niveau moyen de la rentabilité d'exploitation dans l'industrie gagnerait en consistance.

Le secteur des « équipements électriques » serait le mieux loti en termes d'évolution des marges.

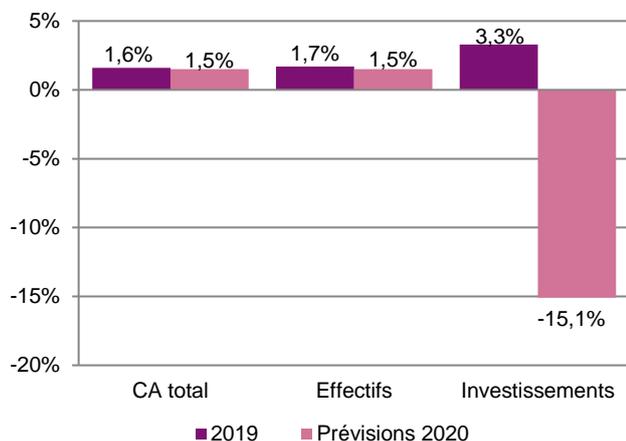
Une amélioration serait également perceptible au sein des « équipements électriques » ainsi que dans les « autres produits industriels ».

Enfin, le principal retournement de tendance s'opérerait dans les « industries agroalimentaires ». En effet, dans ce secteur, les industriels prévoyant une amélioration sont désormais plus nombreux que ceux anticipant une contraction, traduisant en cela des possibilités de répercussion des hausses du prix des matières premières sur les tarifs de vente plus aisées qu'en 2019.

## Transports

### Évolution du chiffre d'affaires, des effectifs et des investissements

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



Après une année 2018 de croissance d'activité soutenue, le chiffre d'affaires du secteur a, comme prévu, progressé moins rapidement. Cette moindre évolution à la hausse est à rapprocher d'un prix du carburant dont le prix moyen, cette année, n'a que très peu varié.

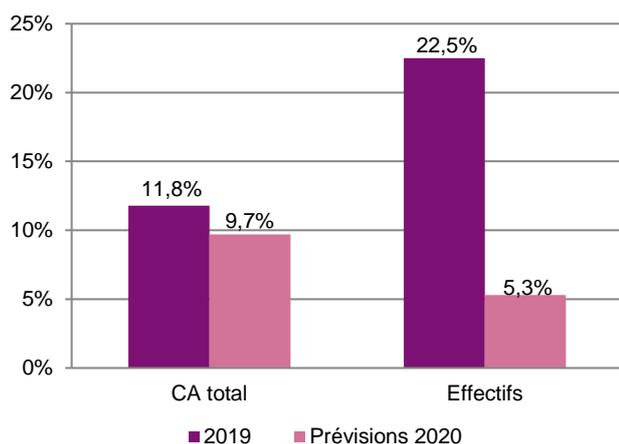
Malgré les difficultés de recrutement, le renforcement des effectifs s'est poursuivi et les emplois stables ont été privilégiés par rapport aux intérimaires. Après une année dynamique en la matière, les investissements ont, sans surprise, progressé plus modestement.

En 2020, le chiffre d'affaires et les effectifs s'étofferaient au même rythme qu'en 2019. Les marges, quasiment stables cette année, s'amélioreraient quelque peu.

## Activités informatiques

### Évolution du chiffre d'affaires et des effectifs

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



La croissance de l'activité s'est nettement accélérée, dépassant les prévisions pourtant très optimistes émises début 2019.

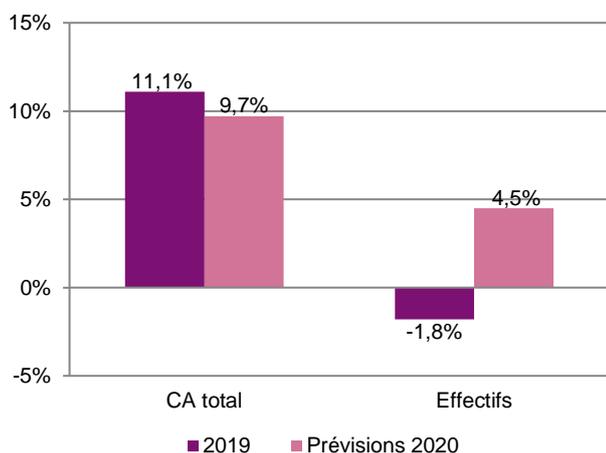
Malgré des difficultés de recrutement toujours très fortes dans ce secteur, les embauches de collaborateurs se sont multipliées. Du fait de la forte demande, le secteur a pu accroître significativement sa rentabilité d'exploitation et ce mouvement haussier serait appelé à s'amplifier encore l'an prochain.

Les besoins de digitalisation étant considérables et en constante augmentation, dans les secteurs privés comme publics, les professionnels du secteur sont très optimistes pour 2020 et confirment que de nouveaux recrutements seront nécessaires.

## Ingénierie, études techniques

### Évolution du chiffre d'affaires et des effectifs

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



Après une année 2018 où le chiffre d'affaires du secteur avait très légèrement reculé, les anticipations de fort rebond d'activité se sont pleinement vérifiées cette année.

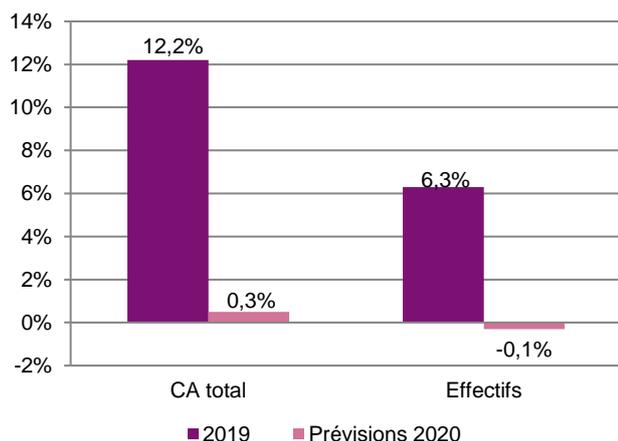
Les restructurations réalisées par quelques gros opérateurs conduisent à une diminution globale des effectifs mais la progression persistante du recours à l'intérim démontre que la très grande majorité des entreprises sont sur une trajectoire positive en matière d'emploi. La vitalité des investissements, qui ont plus que doublé en 2019, conforte cette analyse.

Dans l'ensemble, les dirigeants approchés sont très optimistes pour 2020 et manifestent leur intention d'accroître leur potentiel d'activité par le biais de nouveaux recrutements.

## Activités de supports aux entreprises

### Évolution du chiffre d'affaires et des effectifs

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



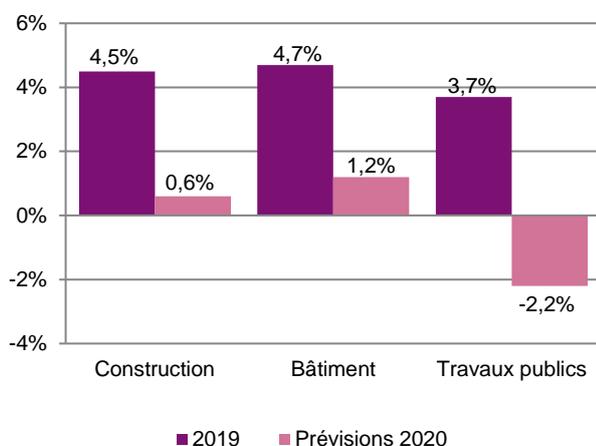
Pressentie en hausse, la croissance de l'activité s'est toutefois avérée nettement plus forte que prévue.

De nouveau, et conformément aux attentes, le renforcement des effectifs a été soutenu avec, comme en 2018, une hausse très perceptible du personnel intérimaire.

Faisant suite à un exercice de très bonne facture, les perspectives sont beaucoup plus prudentes pour 2020, tant en termes de progression d'activité que de recrutements.

### Évolution de la production dans la CONSTRUCTION

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



La nette progression observée en 2018 dans la construction a été suivie d'une nouvelle croissance de l'activité en 2019. Cette évolution a été observée aussi bien dans le « bâtiment », plus particulièrement dans le « gros œuvre », que dans les « travaux publics ».

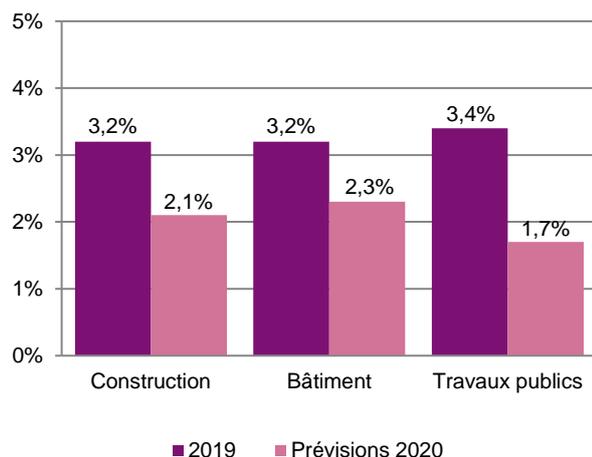
Les marges d'exploitation, qui n'avaient guère évolué en 2018, se sont, comme prévu, appréciées sous l'effet d'une meilleure valorisation des devis.

En lien avec un bon renouvellement attendu des carnets de commandes, la production continuerait de croître en 2020 dans le « bâtiment » mais à un rythme nettement moindre. Le « gros œuvre » résisterait mieux que le second œuvre qui enregistrerait des avancées minimes.

Quant aux « travaux publics », ils verraient sa production se réduire de quelques points.

### Évolution des effectifs dans la CONSTRUCTION

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



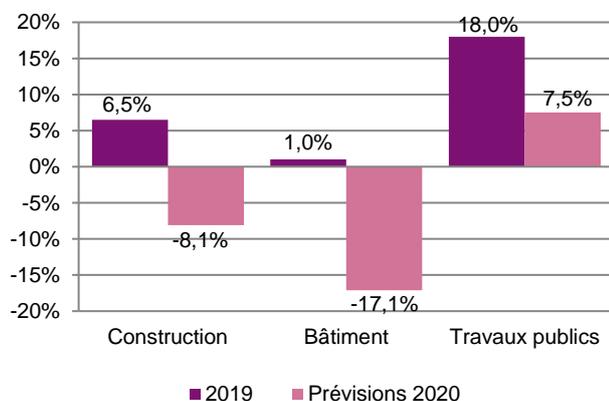
En dépit des difficultés de recrutement récurrentes et persistantes, les réalisations ont été sensiblement supérieures aux prévisions faites en début d'année, que ce soit dans le « bâtiment » ou les « travaux publics ».

À noter, qu'une nouvelle fois, la demande d'intérimaires a été particulièrement conséquente dans le « gros œuvre ».

Un renforcement de plus faible ampleur est attendu dans tous les secteurs pour 2020.

### Évolution des investissements dans la CONSTRUCTION

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2018)



Contrairement aux anticipations et nonobstant le repli relevé au sein du « gros œuvre », les investissements se sont développés en 2019.

Après une année 2018 assez terne en la matière, c'est le secteur des « travaux publics » qui a le plus investi.

Pour 2020, les dirigeants se montrent, globalement, prudents, notamment dans le secteur du « bâtiment » où l'attentisme prévaut largement.

Les unités de la Banque de France en Bretagne effectuent chaque année, à partir de la mi-décembre et en janvier de l'année qui suit, une enquête auprès des entreprises industrielles, du bâtiment et des travaux publics et de certains secteurs des services marchands aux entreprises. Cette étude, au travers de l'évolution de leur chiffre d'affaires, de leurs exportations, de leurs effectifs, de leur rentabilité et de leur politique d'investissement, permet de dresser un premier bilan de l'exercice passé sans attendre l'arrêté des comptes et de tracer les perspectives pour l'année en cours. Collectées dès le début de l'année, les données recueillies comportent naturellement une part d'estimation : elles doivent donc être interprétées avec prudence, particulièrement en ce qui concerne les projets d'investissement.

L'échantillon d'entreprises ou d'établissements secondaires est constitué sur la base des seuils minimums de recensement suivants :

- industrie : 40 salariés,
- construction : 10 salariés,
- transports : 20 salariés,
- activités de nettoyage : 20 salariés,
- activités informatiques et ingénierie, analyses techniques : pas de seuil.

Les résultats de cette enquête sont exprimés en données redressées par les effectifs « ACOSS-URSSAF » pour prendre en compte à chaque niveau d'agrégation le poids réel de chaque secteur économique.

**902** entreprises ou établissements secondaires ont répondu cette année à notre enquête, représentant un peu plus de **122 000 salariés**. Comparée aux chiffres 2018 fournis par «ACOSS-URSSAF», la représentativité globale de cet échantillon, proche de **42%** des effectifs salariés de la région pour l'ensemble des secteurs considérés (Cf. tableau ci-dessous), apparaît suffisante pour mettre en évidence les principales tendances qui ont caractérisé l'évolution de l'économie régionale en 2019.

### Représentativité

SECTEURS		Effectifs salariés estimés au 31.12.2018 (ACOSS-URSSAF)	Effectifs concernés par l'enquête	Taux de couverture estimé (en pourcentage)
INTITULÉS NA 2008	TERMINOLOGIE utilisée dans l'étude			
<b>INDUSTRIE</b>		<b>147 044</b>	<b>72 079</b>	<b>49,0</b>
- Fabrication de denrées alimentaires et de boissons	- Industries agroalimentaires	59 955	31 564	52,6
- Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et autres machines	- Équipements électriques	18 251	7 379	40,4
- Fabrication de matériels de transport	- Matériels de Transport	11 236	10 343	92,1
- Fabrication d'autres Produits industriels	- Autres produits industriels	57 602	22 793	39,6
<b>SERVICES MARCHANDS</b>		<b>73 981</b>	<b>31 453</b>	<b>42,5</b>
- Transports et entreposage	- Transports	27 992	12 403	44,3
- Informatique et services d'information	- Activités informatiques	17 667	5 316	30,1
- Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	- Ingénierie, études techniques	8 947	2 673	<b>29,9</b>
- Activités de services administratifs et de soutien	- Activités de supports aux entreprises	19 375	11 061	57,1
<b>CONSTRUCTION</b>	- Bâtiment et travaux publics	<b>71 084</b>	<b>18 658</b>	<b>26,2</b>
<b>ENSEMBLE.....</b>	.....	<b>292 109</b>	<b>122 190</b>	<b>41,8</b>

Retrouvez LA CONJONCTURE EN RÉGION, TENDANCES RÉGIONALES

sur le site Internet de la Banque de France

[www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr) - Rubrique "Statistiques"

Si vous souhaitez être averti de la mise en ligne mensuelle de notre publication par l'envoi d'un message électronique, nous vous remercions de nous envoyer un courriel à l'adresse suivante :

**0682-EMC-UT@banque-france.fr**

en précisant votre nom, la dénomination et l'adresse de votre entreprise.

« Aucune représentation ou reproduction, même partielle, autre que celles prévues à l'article L 122-5 2° et 3° a du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite de la présente publication sans l'autorisation expresse de la Banque de France ou, le cas échéant, sans le respect des modalités prévues à l'article L 122-10 dudit code. »  
Copyright - Banque de France - 2008 - Tous droits réservés -

- ISSN 2268 - 2937 -